

Communiqué de Presse



Accord entre le Groupe Suez et le Groupe Compagnie Nationale à Portefeuille (CNP) pour la reprise de la participation de 5 % détenue par le Groupe Suez dans le capital de M6

Le Groupe M6 confirme que le Groupe Suez a cédé les 5 % du capital qu'il détenait dans la société M6 au Groupe Compagnie Nationale à Portefeuille, contrôlé par Monsieur Albert Frère.

Cet accord intervient concomitamment à la cession par GBL de sa participation de 25.1% dans Bertelsmann.

Monsieur Albert Frère préside le Conseil de Surveillance de la société Métropole Télévision depuis le 30 avril 2003, apportant au Groupe son expérience et sa connaissance du secteur des medias. Il a exercé les fonctions d'administrateur de la société dès la création de M6 en mars 1987.

Nicolas de Tavernost, Président du Directoire de M6, a déclaré : *« Nous tenons à remercier le Groupe Suez pour le soutien décisif dans la création puis le développement du Groupe M6, qui s'est imposé progressivement comme un acteur de référence de l'audiovisuel français.*

L'entrée du Groupe CNP de Monsieur Albert Frère dans le capital de M6 est une marque de confiance dans le potentiel de croissance et les perspectives du Groupe. »

Neuilly sur Seine, le 4 juillet 2006

Contacts

Relations Investisseurs
Relations Presse

Claire Roblet
Emilie Delozanne

croblet@m6.fr
edelozanne@m6.fr

+ 33 1 41 92 59 53
+ 33 1 41 92 66 63

M6 Métropole Télévision
89 avenue Charles de Gaulle
92575 Neuilly sur Seine Cedex
www.m6.fr

M6 Métropole Télévision est une société cotée sur l'Eurolist d'Euronext Paris, compartiment A
Code MMT, code ISIN : FR0000053225 www.m6finance.com